



Assemblée générale

Distr. générale
15 juin 2020
Français
Original : anglais

Soixante-quinzième session
Point 104 e) de la liste préliminaire*
Examen et application du Document de clôture
de la douzième session extraordinaire
de l'Assemblée générale

Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport rend compte des activités menées du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020 par le Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique.

Au cours de la période considérée, le Centre régional a promu l'universalisation et l'application des instruments multilatéraux relatifs à la non-prolifération et à la maîtrise des armements, en offrant des programmes de renforcement des capacités aux États Membres de la région Asie-Pacifique qui en ont fait la demande. Il a organisé un atelier sous-régional consacré au Traité sur le commerce des armes à l'intention des États d'Asie centrale et de la Mongolie, et il a dispensé une formation sur l'application concrète du Recueil de modules sur le contrôle des armes légères aux États de l'Asie du Sud-Est, qui visait à rationaliser les pratiques nationales en matière de maîtrise des armes légères et de petit calibre. Il a également mis en place un projet visant à fournir une aide technique et juridique au Timor-Leste et à Sri Lanka, formulant des recommandations et élaborant des mesures appelées à être intégrés dans les plans d'action nationaux de ces deux pays en vue d'améliorer leur mise en œuvre du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects et du Traité sur le commerce des armes. Il a facilité l'organisation d'une réunion interinstitutions sur l'application de la résolution 1540 (2004) du Conseil de sécurité aux Îles Salomon, qui a abouti à la présentation par ce pays de son premier rapport national au Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004).

* [A/75/50](#).



Le Centre régional a achevé son projet d'une durée de deux ans axé sur la violence liée aux armes à feu et le trafic des armes de petit calibre envisagés sous l'angle des questions de genre, avec la participation d'organisations non gouvernementales et de parlementaires plaçant la condition des femmes au cœur de leurs activités, en animant un troisième atelier sous-régional à l'intention des États insulaires du Pacifique et un séminaire régional Asie-Pacifique de clôture. Il a publié un ouvrage recensant les décisions et recommandations formulées dans le cadre de ces ateliers.

Durant la période considérée, le Centre régional a lancé un projet sur l'innovation responsable pour un environnement sûr en Asie et dans le Pacifique, dont l'objectif est d'examiner les risques pour la paix et la sécurité pouvant résulter des avancées technologiques, et de sensibiliser à ce sujet les jeunes menant des recherches et des études en sciences, technologie et ingénierie. Ce projet doit conduire à promouvoir la réflexion critique et le dialogue sur les applications pacifiques dérivant des nouvelles technologies et à fournir les données contextuelles et les outils qui permettront d'examiner les conséquences de ces technologies pour la sécurité humaine.

Par ses activités, le Centre régional a promu le dialogue et le renforcement de la confiance dans la région et il a poursuivi ses initiatives d'information et de sensibilisation. Il a organisé un atelier régional à l'intention d'experts scientifiques d'Asie et d'Afrique aux fins de l'examen des moyens qui pourraient être mis en œuvre pour faire progresser les négociations sur un traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes et autres dispositifs explosifs nucléaires. Dans le cadre de son programme régional sur l'éducation à la paix et au désarmement, il a terminé son évaluation de référence des besoins éducatifs existant dans ces domaines.

Le Centre régional dépend exclusivement de contributions financières volontaires pour mettre en œuvre ses activités de programme. Le Secrétaire général tient à exprimer sa gratitude aux États Membres, en particulier l'État hôte, le Népal, et aux autres partenaires qui ont apporté leur soutien aux activités et programmes du Centre par une aide financière et en nature. Il invite les pays de la région ainsi que les autres à verser des contributions volontaires au Centre régional afin de permettre à celui-ci de poursuivre ses activités et de s'acquitter du mandat que lui a confié l'Assemblée générale.

I. Introduction

1. Aux termes de la résolution [42/39 D](#) de l'Assemblée générale, le Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique est chargé de fournir aux États Membres d'Asie et du Pacifique, sur leur demande, un appui fonctionnel pour les efforts et les activités qu'ils conviennent d'un commun accord de déployer en vue de mener une action de paix et de désarmement par une utilisation judicieuse des ressources disponibles.

2. Dans sa résolution [74/69](#), l'Assemblée générale a réaffirmé qu'elle soutenait fermement le rôle que jouait le Centre dans la promotion des activités menées par l'Organisation des Nations Unies à l'échelon régional pour renforcer la paix, la stabilité et la sécurité de ses États Membres. Elle a également exprimé sa gratitude au Gouvernement du pays hôte, le Népal, pour sa coopération et son appui financier. Elle a prié le Secrétaire général de lui présenter, à sa soixante-quinzième session, un rapport sur l'application de la résolution.

3. Le présent rapport, qui fait suite à la demande susmentionnée, couvre les activités menées par le Centre régional du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020. On trouvera en annexe des informations sur les résultats financiers du Fonds d'affectation spéciale pour le Centre régional pour 2019.

II. Activités du Centre régional

4. Durant la période considérée, le Centre régional a continué de contribuer à la sécurité internationale et régionale dans le cadre des activités de programme qu'il a menées dans les domaines suivants : promotion de l'application des instruments internationaux relatifs au désarmement, à la non-prolifération et à la maîtrise des armements, notamment en aidant les États Membres de la région à renforcer leurs capacités et en leur fournissant, à leur demande, un appui technique et juridique ; renforcement du dialogue et de la confiance en ce qui concerne les questions de maîtrise des armements, de désarmement et de non-prolifération ; initiatives de communication et de sensibilisation.

A. Promotion de l'application des instruments internationaux relatifs à la maîtrise des armements, au désarmement et à la non-prolifération

1. Non-prolifération des armes de destruction massive

5. Avec l'appui financier du Japon et en coopération avec le Groupe d'experts du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution [1540 \(2004\)](#), le Centre régional a organisé une table ronde nationale avec les Îles Salomon les 29 et 30 octobre 2019. Cette réunion a conduit à la présentation par ce pays, le 13 décembre 2019, de son premier rapport au Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution [1540 \(2004\)](#)¹. Le Centre régional a également prêté son concours à l'organisation par l'Unité d'appui à l'application de la Convention sur les armes biologiques d'un atelier sur la Convention sur les armes biologiques, qui a eu lieu du 19 au 21 septembre 2019 à Wellington, afin de promouvoir l'universalisation de la Convention et l'application de la résolution [1540 \(2004\)](#) du Conseil dans la région du Pacifique.

¹ [S/AC.44/2019/16](#).

6. Le Centre régional a contribué à la troisième conférence régionale en Asie du Sud-Est sur le renforcement des capacités aux fins de l'application des résolutions assorties de sanctions du Conseil de sécurité, qui a été organisée par l'Office fédéral de l'économie et du contrôle des exportations d'Allemagne et a eu lieu du 21 au 23 octobre 2019 dans l'État de Penang (Malaisie). La conférence a été axée sur le partage des expériences nationales et des bonnes pratiques des États de la région en ce qui concerne l'exécution des obligations d'embargo fixées dans les résolutions assorties de sanctions applicables et dans la résolution 1540 (2004).

7. Le Centre régional a continué de collaborer activement avec le Bureau d'Hiroshima de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche et a présenté une communication sur le désarmement nucléaire et la non-prolifération, dans le cadre du programme de formation de l'Institut qui a été consacré, en 2020, au soixante-quinzième anniversaire des bombardements atomiques d'Hiroshima et de Nagasaki, et au cinquantième anniversaire du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Ce programme, dispensé à 20 diplomates de niveau intermédiaire et militaires de 10 États d'Asie, s'est déroulé du 24 au 28 février 2020 à Hiroshima (Japon). Dans sa communication, le Centre régional a traité des trois principaux piliers du Traité sur la non-prolifération et de l'application des dispositions relevant de chacun d'eux, ainsi que d'autres accords mondiaux sur le désarmement nucléaire et la non-prolifération, dont les traités régionaux sur la création de zones exemptes d'armes nucléaires et les mesures de confiance dans la sphère militaire. Au nombre des activités qui étaient prévues dans le programme, on peut citer des exercices de simulation, l'élaboration de projets de documents sur les sujets susmentionnés et des réunions et débats avec des organisations de la société civile.

2. Armes classiques

8. À des fins de promotion de l'universalisation du Traité sur le commerce des armes, le Centre régional et le Gouvernement kazakh ont organisé conjointement un atelier sous-régional destiné aux États d'Asie centrale et à la Mongolie, qui a eu lieu les 3 et 4 juillet 2019 à Nour-Soultan. Cet atelier, qui a servi d'espace de débat, a abordé la question des mesures propres à renforcer les capacités institutionnelles des États participants en vue de la mise en œuvre effective du Traité. Le débat a tiré avantage de la participation de hauts responsables finlandais, allemands et japonais, du Chef du secrétariat du Traité sur le commerce des armes et d'experts œuvrant au sein d'organisations non gouvernementales. L'atelier a donné l'occasion d'examiner la pertinence du Traité dans la région et ses possibles interactions avec les autres engagements pris par les États. Les représentants de cinq États ont pu également se familiariser avec des outils d'assistance internationaux, le Fonds d'affectation volontaire pour la mise en œuvre du Traité sur le commerce des armes et des mécanismes visant à appuyer et encourager l'adhésion à cet instrument. L'atelier a été financé par le Fonds d'affectation volontaire.

9. Avec l'aide financière de l'Allemagne et en coopération avec le Gouvernement thaïlandais, le Centre régional a organisé un atelier à Bangkok du 1^{er} au 4 octobre 2019, qui visait à donner davantage de moyens aux États d'Asie du Sud-Est de prévenir le détournement et de réduire les flux illicites d'armes en élaborant des plans d'action nationaux à partir du Recueil de modules sur le contrôle des armes légères. Avec l'aide d'experts du Centre régional, de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement et du Bureau des affaires de désarmement, des experts gouvernementaux collaborant avec les forces de l'ordre de six États ont pris part à des exercices pratiques suivant six scénarios différents qui avaient trait au contrôle aux frontières et à la destruction, la sécurité physique et la gestion des stocks d'armes de petit calibre, ainsi qu'à la conduite d'études sur les pratiques et les réglementations nationales. Cet atelier de formation a également favorisé le dialogue à l'échelle

régionale et il a permis à ses participants d'étudier les possibilités de renforcer la coopération et la coordination à l'échelon sous-régional.

10. Durant la période considérée, le Centre régional a achevé son projet relatif à la violence liée aux armes à feu et au trafic d'armes de petit calibre envisagés sous l'angle des questions de genre. Dans ce cadre, il a organisé un troisième atelier sous-régional à l'intention des États insulaires du Pacifique, du 12 au 15 novembre 2019 à Suva, qui a été suivi par un séminaire régional de clôture Asie-Pacifique à Katmandou, du 4 au 6 mars 2020. Ces manifestations ont réuni des représentantes et représentants d'organisations non gouvernementales nationales œuvrant prioritairement pour l'autonomisation des femmes, des parlementaires s'intéressant aux questions relatives à la maîtrise des armements et aux femmes, ainsi que des experts internationaux du Forum des îles du Pacifique, du Centre pour la réduction de la violence armée, du Réseau international d'action contre les armes légères et du Forum parlementaire sur les armes légères et de petit calibre. Le séminaire régional s'est présenté comme une synthèse des débats et des recommandations résultant des trois ateliers sous-régionaux, lesquels visaient à donner aux organisations de défense des droits des femmes les moyens de collaborer plus activement avec les parlementaires au sujet des processus de maîtrise des armes de petit calibre. Le projet, financé par l'Union européenne, a fait office de plateforme utile au réseautage entre organisations nationales et parlementaires et a proposé des modalités possibles concernant le lancement de futures initiatives conjointes. Dans le cadre de ce projet, le Centre régional a établi un recueil des principales conclusions et recommandations formulées par les participants, qui a été remis à ces derniers et à d'autres parties concernées dans la région.

11. Aux fins d'une application effective du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects, le Centre régional a fourni une assistance technique et juridique à Sri Lanka et au Timor-Leste. Le projet concernant le Timor-Leste a consisté en trois visites de site qui ont été effectuées entre le 20 novembre, jour de la visite d'évaluation, et le 13 février 2020, jour où les experts internationaux ont présenté leurs rapports et recommandations tendant à l'élaboration d'un plan d'action national destiné à soutenir l'action de maîtrise des armes de petit calibre et la future application du Traité sur le commerce des armes. Outre la visite d'évaluation, le Centre régional a animé un atelier d'une journée sur le Traité sur le commerce des armes le 19 novembre 2019, à la demande du Timor-Leste. La mission d'évaluation à Sri Lanka, qui a eu lieu du 17 au 19 février 2020, a pris la forme d'un débat interactif avec les représentants des ministères et institutions nationaux. Les rapports des experts et leurs propositions tendant à l'élaboration d'un plan d'action national ont été présentés au Gouvernement le 7 mai 2020 à des fins d'examen interne, mais la dernière visite d'orientation a dû être reportée en raison de l'épidémie de la maladie à coronavirus (COVID-19). Le projet a été financé par le Mécanisme de financement des Nations Unies pour la coopération en matière de réglementation des armements.

12. En partenariat avec une organisation non gouvernementale, Nonviolence International Asia, le Centre régional a organisé la réunion interrégionale pour l'Asie du Sud et l'Asie du Sud-Est sur les bonnes pratiques en matière de réglementation et de gestion de munitions et d'armes, à laquelle il a prêté son concours et qui s'est tenue les 25 et 26 septembre 2019 à Siem Reap (Cambodge). La réunion a sensibilisé les professionnels nationaux du secteur de l'armement aux outils internationaux existants permettant d'aider les pays à maîtriser les armes légères et de petit calibre et les munitions conventionnelles, tels que le Recueil de modules sur le contrôle des armes légères et les Directives techniques internationales sur les munitions, ainsi que les mécanismes d'assistance financière en vigueur.

13. En réponse à une demande de la République démocratique populaire lao, le Centre régional a facilité la traduction en lao du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects, du modèle utilisé pour rendre compte de l'application du Programme d'action et de l'Instrument international visant à permettre aux États de procéder à l'identification et au traçage rapides et fiables des armes légères et de petit calibre illicites. Le projet visait à aider le Gouvernement lao à évaluer son niveau de conformité aux dispositions et aux conditions figurant dans les accords applicables.

B. Promotion du dialogue et de la confiance dans les domaines du désarmement, de la non-prolifération et de la sécurité

14. Dans le cadre d'un projet mondial financé par l'Union européenne, le Centre régional, en coopération avec le Service de Genève du Bureau des affaires de désarmement, a organisé une réunion régionale d'experts scientifiques d'Asie et d'Afrique en vue de débattre des moyens de faire progresser les négociations d'un traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes et autres dispositifs explosifs nucléaires et de faciliter la contribution à ces négociations de l'expertise et de l'expérience régionales. L'atelier a eu lieu les 17 et 18 décembre 2019 à Bangkok. La réunion a donné aux experts régionaux la possibilité d'échanger leurs points de vue avec les membres du groupe d'experts gouvernementaux et du groupe d'experts de haut niveau chargé de l'élaboration d'un traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes et autres dispositifs explosifs nucléaires à propos de l'importance et de la pertinence que continuait de revêtir un traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes nucléaires, et de la manière dont l'objectif d'avancement des négociations concernant un tel traité pouvait s'articuler aux priorités correspondantes dans la région.

15. La dix-huitième Conférence ONU-République de Corée sur les questions de désarmement et de non-prolifération a eu lieu les 13 et 14 novembre 2019 à Séoul, sur le thème « Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération ». Elle s'est tenue en présence de 30 participants issus de gouvernements, en particulier de pays de la région, d'instituts de recherche, de milieux universitaires et d'organisations non gouvernementales. Les débats ont concerné les perspectives et les éléments de base de la Conférence d'examen de 2020, ainsi que les moyens de revitaliser la procédure d'examen. Quelque 70 autres participants de même provenance ont été présents à la session de clôture intitulée « La question de la non-prolifération dans la région : la péninsule de Corée et le Traité sur la non-prolifération ». La conférence annuelle conjointe fait office d'importante tribune permettant aux participants du monde entier d'échanger leurs vues en toute franchise et de manière constructive sur des problèmes contemporains comme la sécurité, le désarmement, la non-prolifération et le contrôle des armements, considérés tout à la fois d'un point de vue mondial et régional.

C. Partenariats, communication et promotion

16. De juillet à novembre 2019, en accord avec l'étude de l'Organisation des Nations Unies sur l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération² et le rapport du Secrétaire général sur les travaux du Conseil consultatif pour les questions de désarmement³, le Centre régional a continué de procéder à l'évaluation

² A/57/124.

³ A/72/185.

de référence des besoins éducatifs en matière de désarmement et de non-prolifération dans une sélection d'États d'Asie et du Pacifique. L'évaluation vise à déterminer comment aider au mieux les États Membres dans les efforts qu'ils déploient pour développer l'éducation en matière de désarmement et lui faire une plus grande place en tant que facteur de paix, de sécurité et de développement durable. Menée au Bangladesh, en Indonésie, au Kirghizistan, au Myanmar, au Népal, aux Philippines, aux Îles Salomon, à Sri Lanka et au Tadjikistan, elle a réuni dans chaque pays des représentantes et représentants gouvernementaux, des éducateurs, des organisations de la société civile, des organisations non gouvernementales, des organisations internationales et des entités des Nations Unies, qui ont analysé et répertorié les activités d'éducation entreprises dans le domaine de la paix et du désarmement, participé à des discussions de groupe et à des entretiens individuels semi-directifs, et recensé les partenaires potentiels d'activités pertinentes à mener dans le futur. Elle fournit une base aux futures activités éducatives dans le domaine du désarmement, dont l'objectif principal est d'instaurer de meilleures conditions de sécurité pour les générations à venir en Asie et dans le Pacifique. Le projet a été appuyé financièrement par l'organisation Risho Kosei-kai du Japon.

17. L'évaluation de référence a permis d'appréhender en profondeur les lacunes que présentaient les connaissances et la programmation dans les pays visés. Elle a également mis au jour des thèmes et des besoins qui se faisaient sentir aux niveaux régional et sous-régional, dont l'intégration de l'éducation en matière de désarmement et l'organisation de campagnes de sensibilisation, l'élaboration de programmes traitant des questions de genre et de l'autonomisation des jeunes et la formation des éducateurs. Le Centre régional utilisera ces évaluations en vue de mettre en place des moyens efficaces de combler les lacunes existant dans la connaissance et la compréhension du désarmement, de la non-prolifération et de la maîtrise des armements, l'objectif étant d'accroître l'aide aux États Membres.

18. Le Centre régional s'est employé activement à entamer un dialogue avec les jeunes sur les questions relatives au contrôle des armements, au désarmement et à la non-prolifération. Du 15 au 19 juillet 2019, il a aidé l'ambassade des États-Unis d'Amérique au Népal et la Youth Thinkers' Society, une organisation non gouvernementale locale, à accueillir 200 jeunes délégués de 20 pays d'Asie, dans le cadre de la conférence internationale Simul'ONU pour l'Everest, qui a eu lieu à Katmandou. Les 21 et 22 août 2019, le Centre régional a contribué à la conférence mondiale Simul'ONU des Rotaract et Rotary, organisée par le District du Rotary Népal-Bhoutan à Pokhara (Népal), qui a rassemblé quelque 100 jeunes originaires du Bhoutan, de l'Inde, du Liban, du Népal, du Pakistan et de l'Ouganda. Lors de ces deux réunions, le Centre régional a dispensé des formations spécialisées sur des questions allant de la non-prolifération nucléaire à la cybersécurité, en passant par l'extrémisme violent et les priorités concernant les femmes et la paix et la sécurité.

19. Le Centre régional s'est associé à la manifestation International Youth Media Summit, qui s'est déroulée en juillet et en août 2019 à Pokhara et à laquelle il a prêté son concours. Ce sommet international a rassemblé de jeunes cinéastes auxquels ont été proposés des ateliers axés sur l'acquisition des compétences qui leur permettront de produire des films traitant de problèmes mondiaux tels que la discrimination, l'environnement, la pauvreté, la violence fondée sur le genre et l'autonomisation des jeunes. Le Centre régional a parrainé la participation de cinq jeunes originaires du Myanmar, du Népal, des Philippines et de Sri Lanka et il a guidé le groupe thématique sur la violence, aidant les délégués de la jeunesse à comprendre les facteurs liés à la violence armée et de manière plus large les concepts de paix et de sécurité dans le cadre de la prévention des conflits appréhendée sous l'angle du désarmement et de la maîtrise des armements. Grâce à l'appui et au parrainage du Centre, les délégués de la jeunesse ont produit et partagé avec quatre institutions éducatives de Katmandou

une vidéo qui valorise la force des médias en matière de soutien et d'éducation à la lutte contre la violence. Plus de 120 étudiants ont participé avec leurs enseignants à ces manifestations, qui ont coïncidé avec l'édition 2019 de la Journée internationale de la jeunesse.

20. Afin de rechercher des solutions aux menaces potentielles que les avancées technologiques font peser sur la paix et la sécurité, le Centre régional a organisé à Singapour, les 19 et 20 août 2019, une réunion de consolidation des partenariats entre agents de l'État, représentants du monde universitaire et entreprises de pointe du secteur privé. Il s'est agi de lancer un projet sur l'innovation responsable aux fins de l'instauration d'un environnement sûr en Asie et dans le Pacifique, susceptible d'éveiller l'esprit critique chez les étudiants et jeunes chercheurs en sciences, technologie, ingénierie et mathématiques, de sensibiliser ceux-ci à l'importance de cette question et favoriser ainsi les applications pacifiques de la science et de la technologie. Ce projet vise à donner aux participants les données contextuelles et les outils qui leur permettront d'analyser les conséquences de leurs futurs travaux sur le plan humain et en matière de sécurité.

21. Dans le cadre du projet, le Centre régional, en coopération avec l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) et Systems, Applications and Products in Data Processing, a animé, à l'échelon sous-régional, un atelier consacré à l'innovation responsable et destiné à de jeunes découvreurs participants de la manifestation dédiée à l'exploration des données scientifiques organisée par l'ASEAN le 10 octobre 2019 à Bangkok (ASEAN Data Science Explorers 2019). Un débat s'est ouvert sur la façon dont les avancées scientifiques et technologiques contribuaient à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et sur les préoccupations qu'elles suscitaient en tant que risques et obstacles potentiels dans les domaines de la paix et de la sécurité. En outre, le Centre régional a contribué à un stage d'études pratiques sur l'intelligence artificielle, la robotique et le futur de la défense, qui a eu lieu les 11 et 12 novembre 2019 à Singapour, durant lequel il a présenté une communication sur l'intelligence artificielle, l'innovation responsable et la gouvernance future. L'exposé a été le point de départ d'un débat sur les moyens d'empêcher que l'intelligence artificielle et les technologies connexes ne nuisent à la transparence, à la confiance et à la prévisibilité dans la région Asie-Pacifique, ainsi que sur la manière d'atteindre un consensus pertinent et raisonnable concernant leurs applications militaires. Cette activité a bénéficié de l'aide financière de l'organisation japonaise Risho Kosei-kai.

22. Dans le cadre d'une action en faveur de l'autonomisation des femmes et de leur participation aux politiques de maîtrise des armements et aux accords internationaux, et à l'approche du vingtième anniversaire de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité sur les femmes et la paix et la sécurité, ainsi que du vingt-cinquième anniversaire de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing, le Centre régional a produit une série de témoignages vidéo des participants à un séminaire sur la violence liée aux armes à feu et le trafic d'armes de petit calibre envisagés sous l'angle des questions de genre, qui a eu lieu du 4 au 6 mars 2020 à Katmandou, et qui a mis en évidence les expériences menées par des femmes membres d'organisations de la société civile et parlementaires pour promouvoir le désarmement et une variété d'initiatives dans le domaine de la sécurité. Les vidéos ont été postées sur les sites Web et les comptes des médias sociaux du Centre régional et du Bureau des affaires de désarmement. Le Centre a par ailleurs continué de produire et de diffuser régulièrement des bulletins et des fiches d'information sur son site Web et directement auprès des parties intéressées.

D. Activités futures

23. Le Centre régional continuera d'épauler les États Membres de la région qui en font la demande, de contribuer à leurs initiatives nationales et régionales de maîtrise des armements, de désarmement et de non-prolifération, et de promouvoir le dialogue et la confiance, ainsi que l'éducation à la paix et au désarmement. Il continuera d'être guidé par son mandat, tout en tenant compte du Programme de désarmement du Secrétaire général. Le Centre régional continuera de fournir une aide concrète au renforcement des capacités nationales pour concourir à la mise en œuvre effective du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects et de la résolution 1540 (2004) du Conseil de sécurité ; à la promotion de l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération ciblant les jeunes ; et à la réalisation des objectifs du Programme 2030, en mettant l'accent sur la réduction des flux d'armes illicites et de la violence liée aux armes à feu, ainsi que sur les moyens permettant la participation et le rôle moteur des femmes dans la prise de décisions concernant la maîtrise des armements et le désarmement.

III. Situation financière, effectifs et administration

A. Situation financière

24. Le Centre régional a été créé en application de la résolution 42/39 D de l'Assemblée générale, son fonctionnement devant être financé par les ressources existantes et des contributions volontaires. En 2019, les contributions volontaires des États Membres au Fonds d'affectation spéciale pour le Centre régional se sont élevées à 741 639 dollars. On trouvera en annexe au présent rapport des informations sur l'état du Fonds d'affectation spéciale en 2019. Le Secrétaire général encourage les États Membres à envisager d'apporter des contributions financières et en nature au Centre régional.

25. Le Secrétaire général remercie le Gouvernement népalais pour l'appui financier et politique qu'il fournit depuis longtemps en tant que pays hôte du Centre régional. Il exprime également sa reconnaissance aux États Membres et aux organisations non gouvernementales qui ont fourni des contributions financières et en nature au Centre régional, à savoir : l'Allemagne, la Chine, les États-Unis d'Amérique, la Finlande, le Kazakhstan, le Népal, les Pays-Bas, la République de Corée, Sri Lanka, la Thaïlande, le Timor-Leste et Rissho Kosei-kai du Japon.

26. Le Secrétaire général remercie également l'Union européenne et le Japon, ainsi que le Mécanisme de financement des Nations Unies pour la coopération en matière de réglementation des armements, des contributions financières qu'ils ont versées au Bureau des affaires de désarmement et qui ont permis au Centre régional de mener à bien ses activités de projet.

27. Le Secrétaire général estime que les contributions financières et en nature que les États d'Asie et du Pacifique ont apportées au Centre régional témoignent clairement de la valeur que les États Membres attribuent à l'expertise et à l'assistance technique de celui-ci, et il continue de ce fait d'encourager les États de la région à apporter de telles contributions.

28. Le Secrétaire général tient à remercier tous les États Membres et les partenaires des contributions et de l'aide généreuses qu'ils ont apportées au Centre régional et les encourage à poursuivre leurs efforts en ce sens afin de permettre au Centre de continuer de prêter une assistance technique et une aide au renforcement des capacités

aux États Membres de la région qui en font la demande, conformément à son mandat. Ces contributions financières et en nature demeurent essentielles pour assurer la viabilité du Centre régional et la continuité de ses activités et programmes essentiels, qui sont bénéfiques à l'Asie et au Pacifique.

B. Effectifs

29. Le budget ordinaire de l'ONU finance les postes d'un(e) spécialiste des questions politiques (hors classe) et directeur(trice) du Centre régional (P-5), d'un(e) spécialiste des questions politiques (P-3) et d'un(e) agent(e) des services généraux [G-7, agent(e) local(e)].

30. Le Secrétaire général remercie le pays hôte, le Népal, qui a financé deux autres postes d'agent(e) des services généraux recruté(e) sur le plan local au moyen de sa contribution annuelle. Il remercie également le Gouvernement néerlandais d'avoir financé un poste d'administrateur(trice) auxiliaire et le Gouvernement finlandais d'avoir parrainé un(e) Jeune Volontaire des Nations Unies, et il encourage les États Membres à aider le Centre en lui fournissant du personnel à titre gracieux.

IV. Conclusion

31. Durant la période considérée, le Centre régional a mis en œuvre plusieurs initiatives et programmes de maîtrise des armes et de désarmement, a travaillé en partenariat avec les parties prenantes et a participé à leurs activités en Asie et dans le Pacifique.

32. Le Centre régional a également mené des activités d'information et de sensibilisation et coopéré activement avec des partenaires établis dans la région. Les efforts qu'il déploie pour rendre les États de la région mieux à même de maîtriser les armes classiques et d'éviter que les armes de destruction massive ne prolifèrent et ne tombent aux mains d'acteurs non étatiques conservent toute leur pertinence.

33. Le Centre régional a étendu le champ de ses activités afin d'y englober l'éducation au désarmement, ainsi que la promotion de la participation pleine et effective des femmes et des jeunes à la prise de décisions en matière de maîtrise des armements, de désarmement et de non-prolifération, dans le cadre de l'action menée par l'Organisation des Nations Unies pour promouvoir la paix, la sécurité et le désarmement dans la région et dans le reste du monde.

34. Le Centre régional a accordé une attention particulière aux questions transversales telles que l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes dans la prise de décisions concernant la maîtrise des armements, il a aidé les États Membres à rendre plus efficace leur action de réduction des flux d'armes illicites et de la violence liée aux armes à feu par l'élaboration de plans d'action nationaux, et il continue de donner la priorité aux activités éducatives de désarmement spécifiquement destinées aux jeunes.

35. Le Secrétaire général invite les États Membres et les autres donateurs à fournir au Centre régional l'aide financière et l'aide en nature dont il a besoin pour continuer de s'acquitter efficacement de son mandat afin de répondre aux besoins des États Membres d'Asie et du Pacifique dans les domaines de la paix, de la sécurité et du désarmement, dans le cadre de la réalisation des objectifs de développement durable n° 5 et n° 16, qui consistent respectivement à parvenir à l'égalité des sexes et à promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques, justes et ouvertes à tous, et conformément au nouveau programme de désarmement du Secrétaire général intitulé « Sécuriser notre avenir commun : un programme de désarmement ».

Annexe

Fonds d'affectation spéciale pour le Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique : état des résultats financiers pour 2019

(En dollars des États-Unis)

Excédent cumulé au 1^{er} janvier 2019	923 926
Produits	
Contributions volontaires ^a	741 639
Produits des placements	27 437
Montant total des produits	769 076
À déduire : Charges et remboursements	
Frais généraux de fonctionnement	383 998
Remboursements ^b	50 409
Total des charges et remboursements	434 407
Excédent/déficit sur l'année 2019	334 669
Excédent/déficit cumulé au 31 décembre 2019	1 258 595

^a Contributions volontaires : Allemagne (181 790 dollars) ; Chine (100 000 dollars) ; États-Unis d'Amérique (334 440 dollars) ; Kazakhstan (82 586 dollars) ; République de Corée (39 823 dollars) ; Thaïlande (3 000 dollars).

^b Remboursements à l'Allemagne (10 290 dollars) et à l'Australie (40 119 dollars).